



# COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016 ET DU 19 DECEMBRE 2016

## Réunion du 14/12/2016 :

Personnes absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme BONIN I. à M. GUIMIOT B. et M. VALENTIN M. à M. COMMARET G.

Personne absente excusée : Mme SAUVAGE F.

## Réunion extraordinaire du 19/12/2016 (\*) :

Personnes absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme SAUVAGE F. à Mme ROBERT G., M. GUINOT T. à M. REBILLARD C.  
et Mme LETOURNEAU B. à Mme BONIN I.

## I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 23 NOVEMBRE 2016

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 23 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

## II - DELIBERATIONS

- 1) **Elus communautaires** : Dans le cadre de la fusion de communautés de communes, Monsieur le Maire rappelle que le nombre de sièges attribués à la commune de l'Abergement Sainte-Colombe est de 2, contre 3 actuellement. Il appartient au conseil municipal d'élire les conseillers de la nouvelle intercommunalité parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour. A l'issue du vote, ont été élus M. VIVIER Stéphane et Mme ROBERT Ghyslaine. Néanmoins, les services de la Sous-préfecture ayant fait valoir que les élus devaient être issus de la liste des élus communautaires « titulaires », le conseil, réuni en session extraordinaire le 19 décembre 2016 (\*), a procédé à un nouveau vote, qui a désigné MM. VIVIER Stéphane et COMMARET Gilles.
- 2) **Risques statutaires** : Le Maire expose qu'il paraît opportun pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.  
Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques, et le conseil délibère favorablement, à l'unanimité, à l'inscription de la commune sur la liste des municipalités souhaitant bénéficier d'une offre tarifaire ; restera au conseil à donner suite à cette offre si celle-ci est intéressante.
- 3) **Tarif redevance assainissement** : La tarification du service d'assainissement est révisable chaque année ; elle prévoit la redevance due par les bénéficiaires du service. Après débat, le conseil municipal fixe, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le tarif de la Redevance d'Assainissement comme suit :
  - La part fixe : 60 € au 1<sup>er</sup> janvier 2017
  - La part variable : 1,50 €/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- 4) **Raccordement** : Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier reçu en Mairie de la part du SYDESL concernant le raccordement électrique d'une habitation.  
Le coût résiduel restant à la charge de la commune serait d'environ 3 420 € H.T. Après débat, le conseil municipal, par 6 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions, donne un avis favorable pour la participation d'un montant d'environ 3 420 € H.T. de la commune au SYDESL.

## III – COMPTE-RENDUS DE REUNIONS :

- 1) **Commission voirie** : Des travaux ont été engagés pour la réfection d'un aqueduc route de Faussigny.
- 2) **Commission pêche** : 49 cartes ont été enregistrées en 2016 et 17 gratuites. La régie instituée cette année semble satisfaire les usagers.
- 3) **Bassins versants** : Les travaux de nettoyage du ruisseau de Villargeault ont été effectués, et ceux de l'écluse de Foichot sont achevés.
- 4) **Commission Assainissement collectif** : La commission aura à émettre son avis concernant deux demandes de dégrèvement concernant la taxe d'assainissement.

## IV – INFORMATIONS DIVERSES :

- 1) **Maîtrise d'œuvre extension de mairie** : Des relevés topographiques et de réseaux d'alimentation auront lieu en début d'année pour permettre les premières esquisses du futur bâtiment créé.

## INFOS

### MANIFESTATIONS A VENIR

- **Dimanche 22 janvier 2017 : Repas 100 % cochon organisé par la JSAC**  
(réservations avant le 15/01/2017 au 03 85 96 04 10)
- **Dimanche 29 janvier 2017 : Après-midi dansant organisé par l'assoc. « Soutenons Adrian ».**

### RECENSEMENT POPULATION

Le recensement se déroulera du **19 janvier au 18 février 2017**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, Mme CLEMENT Thi ou Mme MICHELIN Nathalie. L'agent recenseur sera muni d'une carte officielle et sera tenu au secret professionnel. Merci de leur réserver le meilleur accueil.